

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des NATURIALES qui se tiendra le

LUNDI 16 JANVIER 2023 à 18h

Salle des Fêtes du Parc de l'Hippodrome :

Après la partie légale de notre AG nous finaliserons les projets d'activité pour l'année 2023 et partagerons un repas.

En vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-après, nous vous adressons toutes les pièces nécessaires en pages jointes : Compte rendu de l'AG 2021 tenue le 27 janvier 2022 par correspondance, Feuille Présence/Pouvoir/Réservation. Les rapports moral et financiers seront communiqués en séance. Vous pouvez appeler le Trésorier (06 07 44 47 55) si vous souhaitez avoir les documents comptables avant l'AG. Les personnes désirant rejoindre l'équipe du CA doivent se faire connaître à la Présidente (06 15 329 222) dès que possible. Les adhérents qui ne peuvent pas participer doivent donner leur pouvoir à un autre adhérent.

ORDRE DU JOUR :

01. Ouverture de l'Assemblée Ordinaire Annuelle par la Présidente de l'association.
02. Désignation du secrétaire de séance de l'Assemblée et du scrutateur.
03. Vote pour l'approbation du Compte Rendu de l'AG précédente.
04. Vote pour l'approbation du Rapport moral de la présidente.
05. Vote pour l'approbation du Rapport financier du trésorier.
04. Vote pour l'approbation du Budget prévisionnel pour l'exercice 2023.
05. Election des membres qui se présentent ou se représentent au Comité d'Administration.
Le nouveau CA constitué, désignera les membres du bureau.
06. Présentation courte par ceux qui ont participé en 2022 et débats sur l'agenda proposé ainsi que sur les différents points de fonctionnement :

Site, Blog, Jeu-concours photo, PLUS, Mardi du Jardin An Mil, Métropole/Sagyrç, Troc-Truc, Voyage, Journée « Rendez-vous aux jardins », Journées du patrimoine, Naturiales d'automne, autres initiatives et participation.

Les questions diverses particulières devront être adressées aux Naturiales au plus tard une semaine avant l'AG soit avant le lundi 9 janvier 2023 afin qu'une réponse puisse être apportée.